



Une force
à vos côtés

www.cgt-chu-nantes.org
www.facebook.com/cgtchunantes



Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE



Personnels de Soins Critiques Toutes et Tous Uni.e.s !!!

"Le 28 décembre 2021, le premier ministre Jean Castex annonçait « tambour battant » la mise en place d'une prime mensuelle de 100 € nets pour les infirmier.e.s et les cadres des services de soins critiques et de réanimation...

Alors que l'ensemble des différents corps de métiers est frappé par l'épuisement, le gouvernement ne trouve rien de mieux que d'exclure une fois de plus les AS, les AP, les ASHQ, les AMA, les Kinés, les psychologues (etc...) qui travaillent dans ces services.

Alors que l'ensemble des services de l'hôpital est touché de plein fouet par le manque de moyens humains, le gouvernement ne trouve rien de mieux que de mettre en place une prime spécifique au prorata de la présence dans ces services...

Pour la CGT, FO, SUD, les 183 euros et les nouvelles grilles ne sont pas suffisants face aux 50 % de perte de pouvoir d'achat depuis 1982 ! Date à laquelle : les salaires ne sont plus indexés sur l'inflation !

Le décret n°2022-19 du 10 janvier 2022 crée les conditions d'application de cette prime spécifique à l'exercice en soins critiques. Si celle-ci est bien effective au 1er janvier 2022 (avec versement rétroactif) et sera bien 118€ brut, les conditions d'application par contre cachent des subtilités:

L'article 2 indique que Les dispositions du 4° de l'article 1er du décret du 5 février 1997 susvisé ne sont pas applicables aux agents bénéficiaires de la prime d'exercice en soins critiques. **Il va falloir choisir entre la prime ou les éventuelles NBI !**

En clair, le gouvernement annonce 100 € de prime en nous faisant les poches ! C'est inacceptable!

Ce même article précise que les corps concernés sont les suivants: les infirmiers, les infirmiers en soins généraux, les cadres de santé et les cadres de santé paramédicaux.

Les 100 € de prime des Urgences sont versés à tous les agents! Exigeons Toutes et tous ensemble l'extension de cette prime à l'ensemble des personnels travaillant dans les unités de soins critiques!"



Jeudi 28 Avril

VENEZ NOMBREUX À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 14 H 30 HALL JEAN MONNET

DISCUTONS ENSEMBLE DES PERSPECTIVES DE LA GRÈVE !

Assemblée Générale réalisée sur deux heures d'information syndicale.



Une force
à vos côtés

www.cgt-chu-nantes.org
www.facebook.com/cgtchunantes



Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE



Dans sa lecture du décret la direction refuse l'application du décret aux infirmières puéricultrices évoluant au sein des services de soins critiques. C'est cette position inadmissible qui a provoqué leurs interventions lors du CTE du 25 Mars dernier.

La direction se bornant à ne pas vouloir reconnaître l'évidence, la CGT, FO, et SUD ont quitté la séance du CTE pour apporter leur soutien aux IDE Puéricultrices et IDE de Soins généraux par les revendications :

- le bénéfice de la prime d'exercice en soins critiques,
- le bénéfice de la prime d'exercice en soins critiques sans perte des NBI pour toutes les IDE.

Lors de ce CTE, la Direction s'est félicitée des scores élevés de la certification de la HAS, alors que nous savons tous que l'Hôpital Public est plus que jamais en souffrance et en danger. La Direction ne cesse d'affirmer la pénurie de candidats à recruter. Mais elle continue de suivre à la lettre les directives du Ministère pour nous diviser en nous opposant par toutes ses primes et leurs attributions selon le lieu d'exercice.

Tous ensemble, **refusons encore une fois cette tentative de nouvelle division**, après avoir mis l'application de la prime grand âge, la prime réservée aux services des urgences, la prime COVID aux montants variables en fonction des services et des régions :

- ***exigeons la prime de 100 euros pour tous les personnels des soins critiques***
- ***exigeons le dégel du point d'indice pour tous les hospitaliers avec le rattrapage des 22 % de perte de pouvoir d'achat !***

LA CGT, FO ET SUD VOUS PROPOSENT UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR TOUTES LES UNITÉS DE SOINS CRITIQUES, DE RÉANIMATION, DE SOINS CONTINUS, DE SOINS INTENSIFS...

AFIN D'ORGANISER LE COMBAT SUR CES REVENDICATIONS :



Jeudi 28 **Avril**

VENEZ NOMBREUX À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 14 H 30 HALL JEAN MONNET

DISCUTONS ENSEMBLE DES PERSPECTIVES DE LA GRÈVE !

Assemblée Générale réalisée sur deux heures d'information syndicale.